



MÉMO

PERMIS MER OPTION CÔTIÈRE

Nouvelles questions à l'examen

La rentrée est souvent l'occasion pour les pêcheurs et autres estivants de passer le permis mer, sésame indispensable pour prendre le large avec un bateau à moteur et découvrir de nouveaux horizons.

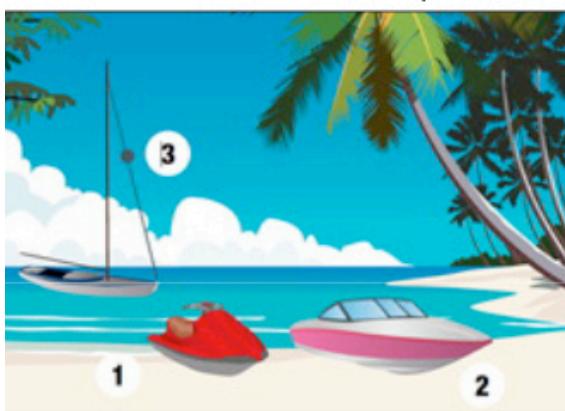
Depuis le 1^{er} mai 2015, avec l'évolution de la réglementation concernant les catégories de navigation, le permis mer a également évolué et de nouvelles questions apparaissent à l'examen. Petit tour d'horizon salutaire !

Concernant l'abri, la définition a changé

La définition concernant l'abri a changé : « *Tout lieu où le navire peut soit accoster soit mouiller en sécurité* ». La qualité de ce refuge varie en fonction des caractéristiques du navire et de la météorologie. Dorénavant, une plage, par beau temps, peut être considéré comme un abri pour tout type de bateau de plaisance, à moteur comme à voile, au mouillage par exemple. La plage peut aussi constituer un abri pour les navires pouvant échouer s'ils peuvent y atterrir et repartir sans assistance. À bord d'une annexe, qui peut considérer son navire porteur comme un abri et s'en éloigner

La VHF n'est pas obligatoire en catégorie de navigation côtière, mais recommandée.

Une plage, par beau temps, peut être considérée comme un abri pour tout type de bateaux de plaisance, au mouillage ou échoué s'il peuvent atterrir et repartir sans assistance.



jusqu'à 300 m, il faut une brassière de sauvetage par personne et un moyen de repérage lumineux. La brassière doit être adaptée à la taille et à la morphologie des passagers. La nouvelle réglementation permet au Véhicule Nautique à Moteur (VNM) de type moto de mer avec un minimum de deux places assises de s'éloigner jusqu'à 6 milles d'un abri. Il doit embarquer au moins un compas magnétique, ou un GPS indiquant le cap, et une carte marine de la zone de navigation. Le VNM monoplace reste limité à 2 milles d'un abri.

La VHF, pas obligatoire mais recommandée

La VHF, qui n'est pas obligatoire en navigation côtière, est cependant recommandée. Pour la mise en œuvre d'un message de détresse en ASN (Appel Sélectif Numérique), il faut au préalable avoir enregistré le numéro MMSI (nationalité et identité du navire) dans la radio VHF. Il

est alors possible d'être localisé lors de l'émission d'un message ASN en VHF, si cette dernière est couplée à un GPS. La localisation par les sauveteurs est également possible en radiotéléphonie lors de l'émission d'un message de détresse (MAYDAY) par de la radiogoniométrie. La VHF sert également à l'émission de messages de sécurité sur le canal 16 pour annoncer un Avis Urgent aux Navigateurs (AVURNAV) concernant un danger pouvant affecter la navigation ou un BMS (Bulletin Météorologique Spécial). Un canal de dégagement peut être proposé pour écouter le message de sécurité. La localisation d'un navire en panne de moteur lors d'une émission d'un message d'urgence (PAN PAN) peut se faire en indiquant la proximité immédiate d'un point connu sur la carte marine. Si, par mer formée, vous perdez rapidement de vue l'un de vos passagers tombé à l'eau, il faut alerter immédiatement le CROSS (Centre Régional Opérationnel de

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUÉE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Surveillance et de Sauvetage) par VHF ou par téléphone au numéro 196 et commencer la recherche.

Conditions météo et sécurité du navire

Les conditions météorologiques influent sur la sécurité du navire en cas de panne moteur, car le bateau va se mettre en travers des vagues, ce qui peut présenter des risques par mer agitée. Si votre navire n'est pas auto-videur, vous devez disposer d'un moyen d'assèchement manuel, comme une écope. Un navire de catégorie de conception C ne peut sortir avec du vent que jusqu'à force 6 et 2 mètres de hauteur de vagues. Si le vent change vite et violemment, l'état de la mer va évoluer avec des vagues courtes et creuses. Lorsqu'un effet de brise est annoncé, le vent va se renforcer près de la côte.

Le chef de bord et ses responsabilités

Le chef de bord (capitaine) est responsable de la conformité des équipements de sécurité à bord, il doit également prendre connaissance du Registre de Vérification Spécial du bateau (points à contrôler à bord). En catégorie côtière, les gilets de sauvetage doivent avoir une flottabilité de 100 Newtons. En cas de rencontre avec des cétacés, vous devez maintenir une distance d'au moins 100 mètres.

Règles de barre et de route

En mer, un navire rattrapant n'est pas prioritaire et doit s'écartier de la route du navire rattrapé. Cette règle

Sur une carte, les bouées sont représentées couchées. Les initiales sous la balise correspondent aux couleurs de la bouée (abréviations anglaises). Une flamme rose indique que la bouée est lumineuse.



ne s'applique pas dans un chenal étroit, dans ce cas, le bateau à moteur de plus de 20 m est privilégié. Sachez qu'un voilier au moteur doit afficher un cône noir pointe en bas à l'avant et perd sa priorité, car il devient bateau à moteur. L'utilisation d'un pilote automatique ne dispense pas de maintenir une veille visuelle. Un navire est Non Maître de sa Manœuvre quand une avarie l'empêche d'éviter les autres navires, il affiche deux boules noires superposées en mature. Un navire qui transporte des matières dangereuses montre un pavillon rouge.

Toutes les informations sur les marées

Il est à présent obligatoire de disposer de l'information sur la marée pour naviguer en Atlantique ou en Manche, quelle que soit la distance d'éloignement d'un abri (basique ≤ 2 milles, côtier ≤ 6 milles). Si le sondeur s'avère très utile, il n'est pas obligatoire... En revanche, le descriptif du balisage est obligatoire, il peut être affichable sur un téléphone portable s'il est consultable à tout moment. Les heures et les hauteurs des pleines mers et des basses mers ne sont pas les mêmes partout en France. En comparaison avec les mortes-eaux

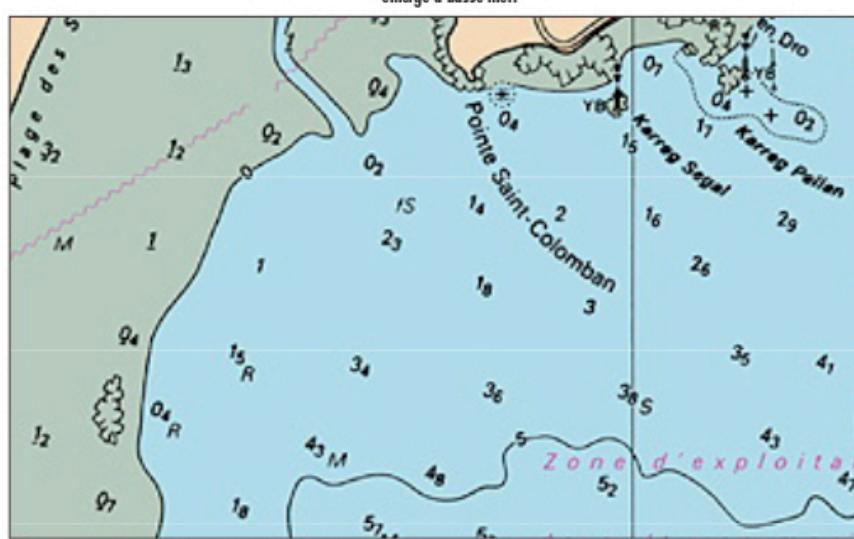


(coefficients de 20 à 70), lors des vives eaux (coefficients de 70 à 120), les profondeurs sont moins importantes à basse mer et plus fortes à pleine mer. Plus le coefficient est important, plus le courant de marée est fort.

Il faut toujours comparer son tirant d'eau et la profondeur, qui s'obtient en ajoutant la hauteur d'eau de l'annuaire des marées avec la sonde de la carte marine. Avec un tirant d'eau de 1 m et une marge de sécurité de 0,5 m, il n'est pas nécessaire de tenir compte de la hauteur d'eau pour passer sur une sonde de 2 m, car il y a toujours au moins 2 m d'eau, même par les plus grandes marées basses à cet endroit. Si la sonde sur la carte est de 1 m soulignée (1), donc négative, et que la hauteur d'eau à la prochaine basse mer est de 0,6 m, alors il y a risque d'échouage car $0,6 + (-1) = -0,4$ m.

Balisage

Sur les cartes marines, les initiales indiquées (en anglais) sous la balise correspondent à la couleur de la balise, ainsi G (green) pour vert (latérale tribord), R (red) pour rouge (latérale bâbord), BRB (black, red, black) pour noir, rouge noir (danger isolé), YB (yellow, black) pour jaune, noir (cardinale sud), BY (black yellow) noir, jaune (cardinale nord), YBY (cardinale ouest), BYB (cardinale est). Une petite flamme rose à la base de la balise indique qu'elle est lumineuse. Une bouée est représentée penchée, une tourelle ou un espar est représenté verticalement. Le nom de la balise cardinale indique le côté où il faut passer (au nord d'une cardinale nord). En rentrant au port on laisse les latérales tribord à droite et les latérales bâbord à gauche. ■



Ecole de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,
N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 0004



EXAMEN BLANC N°6

Q : 1

Le marnage est la différence de niveau entre une pleine mer et une basse mer consécutives :

- Vrai.....A
- Faux.....B

Q : 2

Le chef de bord est responsable du nombre de personnes embarquées à bord de son navire :

- Vrai....A
- Faux....B

Q : 3

Un bateau tractant un skieur devient-il privilégié ?

- *Uniquement sur les bateaux à moteur*

OUI

NON

- *Sur tous les autres types de bateaux*

OUI

NON

Q : 4

Quels sont la couleur et le secteur d'angle de vision du feu de poupe d'un navire ?

- Blanche et 112,5°.....A
- Rouge et 135°.....B
- Blanche et 135°.....C

Q : 5

Les conditions météorologiques peuvent influer sur les hauteurs d'eau :

- Faux.....A
- Vrai.....B

Q : 6

Ce symbole utilisé sur une carte marine représente :

- Une balise fixée par le fond.....A
- Une bouée flottante.....B



Q : 7

Que signifie le terme ?

flot :

- Période pendant laquelle le niveau de la mer descend.....A
- Période pendant laquelle le niveau de la mer monte.....B

Jusant :

- Période pendant laquelle le niveau de la mer descend.....C
- Période pendant laquelle le niveau de la mer monte.....D



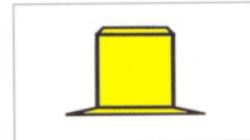
PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 8

Pour accéder à la plage par un chenal traversier, vous laissez ces bouées :

- Obligatoirement sur bâbord.....A
- Obligatoirement sur tribord.....B
- Indifféremment sur tribord ou bâbord...C



Q : 9

En dehors de la présence d'un câble sous- marin, cette balise peut signaler :

- Un danger nouveau.....A
- Une balise cardinaleB
- Une zone de pêche.....C



Q : 10

Vous vous dirigez vers la plage sur un navire à moteur. Vous apercevez une ligne de bouées jaunes sphériques très rapprochées. Que faites-vous ?

- Vous n'en tenez pas compte.....A
- Vous ne franchissez pas ces bouées et vous recherchez un chenal traversier.....B
- Vous franchissez ces bouées en réduisant votre vitesse.....C

Q : 11

Un moyen de repérage lumineux collectif ou individuel est obligatoire dans la dotation du matériel de sécurité basique, pour une navigation :

- De jour uniquement par visibilité réduite.....A
- De nuit uniquement.B
- De jour comme de nuit.....C

Q : 12

Les heures des pleines mers et des basses mers sont les mêmes partout en France métropolitaine :

- Faux.....A
- Vrai.....B

Q : 13

En mer libre, vous êtes rattrapé par un navire de plaisance à moteur :

- Vous ralentez pour lui faciliter le dépassement.....A
- Vous venez sur tribord pour lui faciliter le dépassement.....B
- Vous venez sur bâbord pour lui faciliter le dépassement.....C
- Vous conservez votre cap et votre vitesse.....D

Q : 14

La carte marine papier ou électronique qui est obligatoire pour toute navigation au-delà de 2 milles d'un abri doit être tenue à jour :

- VraiA
- Systématiquement tous les deux ans.....B
- Faux.....C

Q : 15

Quelle est la signification d'une marée ?

De morte eau :

- Marée dont le marnage est faible...A
- Marée dont le marnage est grand...B

De vive eau :

- Marée dont le marnage est faible....C
- Marée dont le marnage est grand...D

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault – 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 16

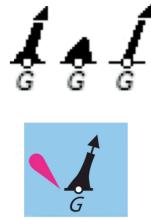
Sur la carte marine, à quoi correspond :

la lettre G

- la couleur de la bouéeA
- la nature du fondB

Ce symbole

- une bouée cardinale nord dotée d'un feu.....C
- une bouée de tribord dotée d'un feu.....D



Q : 17

Un compas magnétique peut être perturbé et la navigation peut s'en trouver affectée par la présence à proximité de matériel électronique ou de téléphone portable:

- Vrai.....A
- Faux.....B

Q : 18

Le titulaire du permis mer « option côtière » a le droit de s'éloigner jusqu'à 6 milles d'un abri, à condition que le navire soit équipé du matériel d'armement et de sécurité:

- Basique.....A
- Côtier.....B

Q : 19

Lequel de ces deux coefficients de marée augmente le plus le courant :

- 40.....A
- 115.....B

la hauteur d'eau à pleine mer :

- 40.....C
- 115.....D

Q : 20

Le chef de bord est responsable de la décision du port du gilet de sauvetage :

- Uniquement pendant les manœuvres portuaires.....A
- Uniquement en navigation au large.....B
- Uniquement pour les enfants.....C
- En toutes circonstances et pour tous les membres de l'équipage...D

Q : 21

En cas de chute d'une personne à la mer, le chef de bord doit s'assurer qu'elle est surveillée jusqu'à la récupération :

- Vrai, seulement par mauvais temps.....A
- Vrai, seulement par visibilité réduiteB
- Vrai, par tous types de temps.....C

Q : 22

La limitation de vitesse dans la bande des 300m du rivage s'applique-t-elle aux motos de mer ?

- Oui, sauf hors des horaires de baignade.....A
- Oui, uniquement si la bande des 300 m est délimitée par des bouées....B
- Oui, toujours.....C
- Non.....D

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUÉE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 23

Le compas magnétique qui est obligatoire pour toute navigation au-delà de 2 Milles d'un abri :

- Permet de suivre une routeA
- Permet de connaître la position géographique du navireB
- Doit être visible du poste de pilotageC
- Peut-être remplacé par un GPSD

Q : 24

Auprès de quelle autorité le chef de bord doit-il déposer un rapport de mer en cas d'accident corporel?

- Les douanesA
- Les affaires maritimes.....B
- Le port..... C

Q : 25

La personne qui est responsable d'une fausse alerte de détresse peut être poursuivie pénallement ?

- OUI.....A
- Seulement si c'est intentionnel.....B
- NON.....C

Q : 26

La périodicité des contrôles des extincteurs est ?

- Fixée selon la notice du constructeur.....A
- Obligatoire tous les ansB
- Obligatoire tous les 2 ans.....C

Q : 27

En pêche de loisir, le plaisancier doit pour certaines espèces :

- couper la tête du poisson ou du crustacéA
- couper la partie inférieure de la queue du poisson ou du crustacé.....B

Q : 28

Qu'indique le compas ?

- La route de fond.....A
- La route de surface.....B

Q : 29

Si j'immatricule mon bateau auprès des affaires maritimes :

- Je pourrai le faire naviguer en eaux intérieures.....A
- Je ne pourrai pas le faire naviguer en eaux intérieuresB

Si j'immatricule mon bateau en eaux intérieures :

- Je pourrai naviguer en mer.....C
- Je ne pourrai pas naviguer en merD

Q : 30

Sur cette bouée, utilisée comme moyen de repérage et d'assistance d'une personne tombée à l'eau, il doit être inscrit :

- Le nom du navire.....A
- Le numéro d'immatriculation du navire.....B
- Le nom du chef de bord.....C



École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500

École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210

École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,
N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

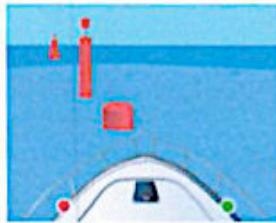
b a t e a u é c o l e

EXAMEN BLANC N°7

Q : 1

Dans un chenal sortant du port, vous apercevez uniquement ces marques :

- Je longe ces balises en les laissant à droite.....A
- Je longe ces balises en les laissant à gauche.....B
- Je peux me diriger vers le large sans en tenir compte....C



Q : 2

Pour naviguer en Atlantique ou en Manche, je dois disposer de l'information sur les marées :

- Uniquement au-delà de 6 milles d'un abri.....A
- Uniquement au-delà de 2 milles d'un abri.....B
- Dans tous les cas.....C

Q : 3

Lors de la mise en œuvre d'une VHF pour un message de détresse, laquelle de ces actions est primordiale ?

- Lancer la double veille.....A
- Entrer le MMSI.....B
- Vérifier la puissance d'émission.....C



Q : 4

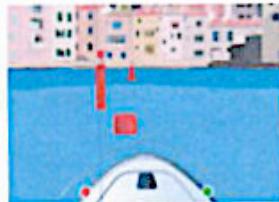
Votre navire non auto-videur est équipé d'une pompe de calle électrique. Est-il obligatoire d'embarquer en plus un moyen d'assèchement manuel ?

- Oui, c'est obligatoire.....A
- Oui, c'est conseillé.....B
- Non, ce n'est pas nécessaire

Q : 5

A l'approche du port, vous apercevrez uniquement ces marques :

- Je longe ces balises en les laissant à droite.....A
- Je longe ces balises en les laissant à gauche.....B
- Je peux me diriger vers le large sans en tenir compte....C



Q : 6

Quel numéro d'urgence permet d'obtenir directement par téléphone le CROSS ?

- Le 196.....A
- Le 119.....B
- Le 16.....C

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 7

Votre bateau heurte un objet assez gros immergé entre deux eaux :

Je dois m'assurer de l'état de la coque

- Oui..... A

- Non..... B

Je dois signaler ce danger par la VHF

- Oui..... C

- Non..... D

Q : 8

En zone côtière, ce dispositif de repérage et d'assistance pour une personne tombée à l'eau peut être remplacé par des brassières et un moyen de repérage lumineux portés en permanence par tous les équipiers.

- Oui..... A

- Non..... B



Q : 9

Dans certains cas, il est possible d'être localisé grâce à une émission VHF, lorsque la VHF est couplée au GPS :

- Oui..... A

- Non..... B

Directement en phonie par un moyen de sauvetage :

- Oui..... C

- Non..... D

Q : 10

Dans cette situation, qu'elle est la meilleure route ?

- Route A..... A

- Route B..... B



Q : 11

En cas de panne de moteur, sans GPS, on peut donner sa position dans un message PAN PAN en indiquant :

- Le port de départ et le point d'arrivée..... A

- La proximité immédiate d'un point connu sur la carte..... B

- La profondeur donnée par le sondeur..... C

Q : 12

Cette balise est :

- Une marque cardinale Nord..... A

- Une marque cardinale Est..... B

- Une marque cardinale Ouest..... C

- Une marque cardinale Sud..... D



École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,
N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 13

La VHF reçoit sur le 16 un message de sécurité annonçant l'émission d'un BMS sur un canal de dégagement pour votre zone de navigation. C'est une alerte météorologique :

- Oui.....A
- Non.....B

Je dois écouter le BMS sur le canal indiqué :

- Oui.....C
- Non.....D

Q : 14

L'équipement de sécurité basique permet de s'éloigner jusqu'à :

- 300 mètres d'un abri.....A
- 2 milles d'un abri.....B
- 6 milles d'un abri.....C

Q : 15

Un des équipiers pèse 90kg. Quelle brassière doit-il porter ?

- La brassière A.....A
- La brassière B
- Indifféremment la brassière A et B.....C



42 / 48
SIZE M

BRASSIÈRE A



50 / 54
SIZE L & XL

BRASSIÈRE B

Q : 16

Naviguant à moins de 6 milles d'un abri : la VHF est recommandée :

- Oui.....A
- Non.....B

Un sondeur permettant de mesurer la profondeur est obligatoire :

- Oui.....C
- Non.....D

Q : 17

Peut-on ranger l'équipement de sécurité dans la cale moteur d'un navire de plaisance à moteur in-bord ?

- Oui, en fonction de la place disponible.....A
- Oui, si le matériel est stocké en bidon étanche.....B
- Non, ce n'est pas autorisé.....C



Q : 18

Embarquant de nouveaux passagers, vous devez :

Indiquer le lieu de stockage et l'utilisation du matériel de sécurité :

- Oui.....A
- Non.....B

Vérifier et attribuer une brassière à chacun en fonction de sa morphologie :

- Oui.....C
- Non.....D

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 19

En cas de panne de moteur, ce navire de conception C va se mettre en travers des vagues :

- Oui.....A
- Non.....B

Cette situation peut présenter des risques par mer agitée :

- Oui.....C
- Non.....D



Q : 20

Un avis urgent aux navigateurs concernant un danger pouvant affecter la navigation sera diffusé sous la forme :

- D'un message d'urgence.....A
- D'un message de sécurité.....B
- D'un message de routine.....C

Q : 21

Par mer formée, vous perdez rapidement de vue un de vos passagers tombé à l'eau. Que faites-vous ?

- J'alerte immédiatement le CROSS et je commence la recherche.....A
- J'alerte le CROSS après une recherche infructueuse.....B
- J'attends l'arrivée des secours pour commencer les recherches.....C

Q : 22

Avant de mettre une brassière gonflable, vous devez vérifier la conformité du dispositif de déclenchement ?

- Oui, impérativement.....A
- Non, car ceci est fait chez un spécialiste tous les ans.....B

Q : 23

Votre bateau est de catégorie de conception C. Vous pouvez sortir par :

- Vent sur force 5 rafales à 8/9.....A
- Vent ouest force 2 se renforçant 4 à 5 par effet de brise.....B
- Vent nord-ouest force 7 s'atténuant 5 puis 3 en fin de soirée.....C

Q : 24

Par beau temps, cette côte est un abri pour les embarcations ou navires suivants :

- 1, 2 et 3.....A
- 1 et 2B
- Uniquement le 1.....C



École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 25

Le chef de bord d'un navire loué doit-il prendre connaissance du Registre de Vérification Spécial du bateau ?

- Oui.....A
- Non.....B

Q : 26

Une annexe qui s'éloigne à plus de 300m de la plage pour rejoindre son navire porteur doit embarquer :

- Aucun matériel spécifique.....A
- Une brassière de sauvetage par personne.....B
- Un moyen de repérage lumineux.....C
- Tout l'armement exigé en zone basque.....D

Q : 27

On vous prête un navire. Vérifiez-vous la présence et la conformité du matériel de sécurité en fonction de votre projet de navigation ?

- Oui, impérativement.....A
- Non, si on m'assure que tout est conforme.....B

Q : 28

Un descriptif de balisage affichable sur un téléphone est-il suffisant pour naviguer à moins de 6 milles d'un abri ?

- Oui, s'il est consultable à tout moment.....A
- Non, il doit être sur un support papier.....B
- Non, il est obligatoire.....C

Q : 29

L'équipement de sécurité côtier permet de s'éloigner jusqu'à :

- 300 mètres d'un abri.....A
- 2 milles d'un abri.....B
- 6 milles d'un abri.....C

Q : 30

Vous louez un navire. En cas de contrôle en mer, qui est le responsable de la conformité des équipements de sécurité à bord ?

- Le loueur de bateau.....A
- Le chef de bord.....B
- L'ensemble de l'équipage.....C

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,
N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

EXAMEN BLANC N°8

Q : 1

Une plage peut-elle constituer un abri pour les navires pouvant échouer ?

- Non, jamais.....A
- Oui, si le navire peut y atterrir et en repartir sans assistance.....B
- Oui, en toutes circonstances.....C

Q : 2

Un véhicule nautique à moteur pouvant s'éloigner jusqu'à 6 milles d'un abri doit embarquer au moins :

- Un compas magnétique ou un GPS indiquant un capA
- Une ligne de mouillage.....B
- Une carte marine de la zone de navigation.....C
- Un miroir de signalisation.....D

Q : 3

Ce véhicule nautique à moteur peut s'éloigner au maximum :

- Jusqu'à 300 mètres d'un abri.....A
- Jusqu'à 2 milles d'un abri.....B
- Jusqu'à 6 milles d'un abriC



Q : 4

A bord d'un véhicule nautique à moteur s'éloignant à 4 milles d'un abri, on doit porter une brassière :

- 100 Newtons.....A
- 70 Newtons.....B
- 50 Newtons.....C

Q : 5

Vous apercevez un cétacé :

- Vous vous maintenez à une distance d'au moins 100m....A
- Vous vous approchez au plus près à vitesse réduite.....B
- Vous accélérez pour vous approcher au plus près.....C

Q : 6

Ce bateau vient de me rattraper et me dépasse. Lorsqu'il se trouve par mon travers, qui est privilégié ?

- Je suis privilégié.....A
- Le bateau rattrapant est privilégié.....B
- Aucun des deux n'est privilégié.....C



École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault – 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 7

Le carénage d'un navire de plaisance doit se faire :

- Sur n'importe quelle plage.....A
- Sur une aire prévue pour cela.....B
- Sur la rampe de mise à l'eau dans un port à basse mer.....C

Q : 8

Ce véhicule nautique à moteur peut s'éloigner au maximum :

- Jusqu'à 300 mètres d'un abri.....A
- Jusqu'à 2 milles d'un abri.....B
- Jusqu'à 6 milles d'un abriC



Q : 9

Ce voilier fait route de collision avec mon navire à moteur :

- Je suis privilégié.....A
- Le voilier est privilégié.....B
- Aucun des deux n'est privilégié.....C



Q : 10

L'utilisation d'un pilote automatique dispense de maintenir une veille visuelle :

- Vrai.....A
- Faux.....B

Q : 11

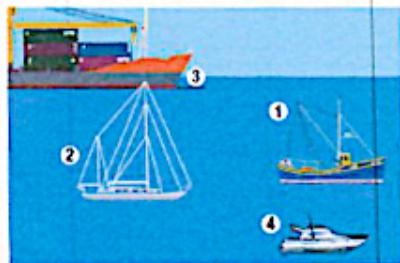
Pendant le sastement dans une écluse, il est obligatoire :

- De mouiller.....A
- D'avoir le navire amarré.....B

Q : 12

Parmi tous ces navires dans ce chenal étroit, lequel est privilégié sur tous les autres :

- Navire 1.....A
- Navire 2.....B
- Navire 3.....C
- Navire 4.....D



École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault – 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 13

Un navire est non maître de sa manœuvre quand :

- Une avarie l'empêche d'éviter les autres navires.....A
- Il n'a pas assez de place ou d'eau pour manœuvrer.....B
- Le travail qu'il effectue l'empêche de manœuvrer.....C

Q : 14

En cas de risque d'abordage imminent, le navire privilégié doit :

- Manœuvrer pour éviter l'autre navire.....A
- Alerter l'autre navire par un son long.....B
- Maintenir son cap et sa vitesse.....C

Q : 15

Ce pavillon rouge montré par ce navire signifie :

- Qu'il est non maître de sa manœuvre.....A
- Qu'il transporte des matières dangereuses.....B
- Qu'il effectue une manœuvre dangereuse.....C



Q : 16

Avec un tirant de 1 mètre et une marge de sécurité de 0,50 m, quelle hauteur d'eau sera nécessaire pour passer une sonde de 2 mètres ?

- 2 mètres.....A
- 1 mètre.....B
- 0,50 mètre.....C
- Il ne sera pas nécessaire de tenir compte de la hauteur d'eau.....D

Q : 17

Pour calculer la profondeur disponible à une heure donnée, il faut :

- Ajouter la hauteur d'eau à la sonde.....A
- Soustraire la hauteur d'eau à la sonde.....B

Q : 18

En comparaison avec les mortes eaux, lors des vives eaux les profondeurs sont :

- Moins importantes à basse mer.....A
- Plus importantes à basse mer.....B
- Moins fortes à pleine mer.....C
- Plus fortes à pleine mer.....D

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



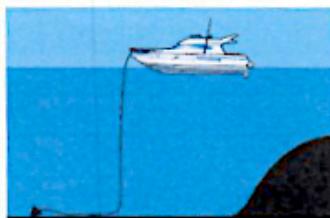
PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 19

La sonde indiquée sur la carte est de 1 mètre soulignée. La hauteur d'eau A la prochaine basse mer sera de 0,6 mètre. Puis-je rester à cet endroit ?

- Oui, je vais rester à flot.....A
- Non, je risque de m'échouer.....B



Q : 20

Pour lequel de ces coefficients de marées rencontre-t-on les courants les plus forts ?

- Coefficient 92.....A
- Coefficient 68.....B
- Coefficient 32.....C

Q : 21

Comment est symbolisée cette balise sur une carte marine ?

- Symbole 1.....A
- Symbole 2.....B
- Symbole 3.....C



Q : 22

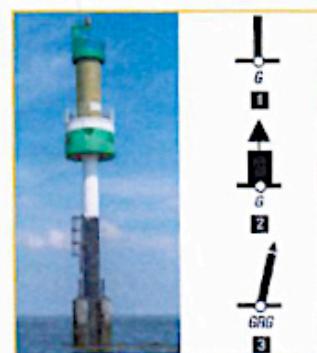
A chaque marée, les horaires et les hauteurs d'eau sont :

- Identiques dans tous les ports.....A
- Différente en horaire mais identique en hauteur d'eau.....B
- Différents pour chaque ports.....C

Q : 23

Comment est symbolisée cette balise sur une carte marine ?

- Symbole 1.....A
- Symbole 2.....B
- Symbole 3.....C



Q : 24

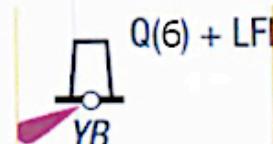
Ce symbole sur une carte marine représente :

Une balise éclairée la nuit :

- Oui.....A
- Non.....B

Une marque cardinale Nord :

- Oui.....C
- Non.....D



École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



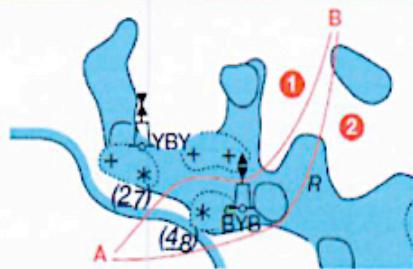
PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

Q : 25

Pour aller de A à B, quel parcours suivez-vous ?

- Parcours 1.....A
- Parcours 2.....B



Q : 26

En mer, le vent peut évoluer rapidement et violemment. Dans ce cas, comment l'état de la mer peut évoluer ?

- Des vagues longues et creuses.....A
- Des vagues courtes et creuses.....B
- Une houle importante.....C

Q : 27

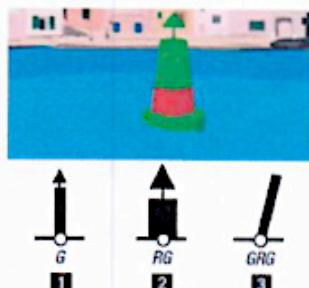
En matinée, un vent de force 2 souffle de la mer vers la terre et le bulletin météorologique annonce un effet de brise pour l'après-midi. Quelle situation de vent risque-t-on de rencontrer dans la zone côtière vers 16h00 ?

- Le vent va rester identique.....A
- Le vent va diminuer.....B
- Le vent va se renforcer.....C

Q : 28

Comment est symbolisée cette balise sur une carte marine ?

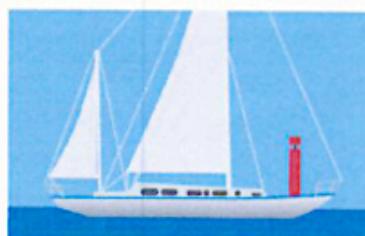
- Symbole 1.....A
- Symbole 2.....B
- Symbole 3.....C



Q : 29

Ce bateau sort du port :

- Il passe du bon côté de la balise.....A
- Il passe du mauvais côté de la balise.....B



Q : 30

Faisant route à l'ouest, le courant me porte à droite de cette balise.

Je vais vers la zone de danger :

- Oui.....A
- Non.....B

Le sud est à droite :

- Oui.....C
- Non.....D



École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

EXAMEN BLANC N°9

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,
N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

1. En rentrant du large, vous rencontrez cette marque. Que faites vous?



- A je la laisse à tribord
- B je la laisse à bâbord
- C je passe à droite ou à gauche indifféremment

2. Le canal 16

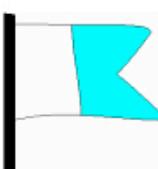


- A est réservé aux communications navire-navire
- B est le canal international de détresse en radiotéléphonie
- C il peut être utilisé pour appeler une station

3. En mer, vous apercevez un feu vert fixe sur le côté bâbord de votre navire, et vous constatez un relèvement constant. Que faites vous?

- A je manoeuvre
- B je conserve cap et vitesse
- C j'émetts 2 sons brefs

4. Qu'indique ce pavillon sur un navire :



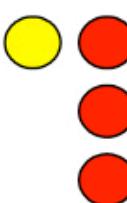
- A Bateau surmotorisé
- B présence de plongeurs
- C Passer à 100 mètres
- D besoin de secours

5. Quel est l'amer qui correspond à ce symbole ?



- A Un château d'eau
- B Un phare
- C Un sémaphore

6. Ces 3 feux rouges à éclat et le feu jaune que vous voyez à l'entrée du port vous indique:



- A que vous attendez le feu vert
- B que vous entrez hors chenal
- C que vous vous déroutez

7. Sur l'échelle de Beaufort un vent de force 8 correspond à :

- A Une petite brise
- B un coup de vent
- C Un grand frais

8. —Pour communiquer avec un autre navire en VHF



- A je dois parler avec mon interlocuteur en alternance
- B je peux parler avec mon interlocuteur en même temps

9. Un navire émet ce signal, qu'indique t'il?



- A il bat en arrière
- B il désire doubler par bâbord
- C il a des difficultés à manœuvrer

10. Qui coordonne un sauvetage en mer?

- A le CROSS
- B les C.R.S.
- C la SNSM

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

<p>11. Dans quelles circonstances la consommation de carburant augmente ?</p> <p>A Lorsqu'on fait route face au vent B Lorsqu'on fait route face aux vagues C Dans aucun des 2 cas précédents</p>	<p>12. En mer, vous avez un devoir de veille. Cette veille doit être assurée:</p> <p>A seulement quand le navire est en route B par visibilité réduite uniquement C en permanence</p>
<p>13. Le système de balisage latéral de la région B s'applique :</p> <p>A A l'île de la Réunion B En corse C Aux Antilles</p> 	<p>14. Un bateau de plaisance de catégorie de conception B est conçu pour affronter des vagues :</p> <p>A De plus de 4 mètres B Jusqu'à 2 mètres compris C Jusqu'à 4 mètres compris</p>
<p>15. Vous vous dirigez vers la plage sur un navire à moteur. Vous apercevez une ligne de bouées sphériques jaunes très rapprochées. Que faites-vous ?</p> <p>A Je n'en tiens pas compte, ce sont des pendilles B Vous ne franchissez pas ces bouées et vous recherchez un chenal C Vous franchissez, en réduisant votre vitesse, la limite ainsi définie</p>	<p>16. Je suis autorisé à saisir le MMSI qui m'a été communiqué par l'ANFR sur les équipements de deux navires différents</p> <p>A- OUI B- NON</p>
<p>17. Vous avez une voie d'eau à bord, vous affichez sur l'écran de la VHF</p>  <p>A-ADRIFT B-SINKING C-GROUNDING D-FLOODING</p>	<p>18. Que signifie la zone de couleur verte sur cet extrait de carte marine ?</p>  <p>A Des sondes de plus de 10 mètres B La terre C L'estran</p>
<p>19. En cas d'émission d'une fausse alerte de détresse par ASN, il faut</p> <p>A-Annuler immédiatement l'alerte sur le canal 16 et signaler l'erreur B-Attendre l'accusé de réception d'une station côtière sur le canal 16 et signaler l'erreur C-Attendre l'accusé de réception d'une station côtière sur le canal 70 et signaler l'erreur</p>	<p>20. Quel est le navire prioritaire?</p>  <p>A le navire bleu B le navire jaune C les deux D l'un des deux</p>

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault – 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

21. Dans le port, vous voyez ce signal au mât de la capitainerie. Qu'indique-t-il?



- A étale de basse mer
- B ouragan
- C coup de vent quadrant SO
- D coup de vent quadrant SE

22. Faisant route au 80, vous apercevez 6 scintillements + 1 éclat long, que faites vous?



- A je la laisse à droite
- B je viens à droite
- C je passe à droite ou à gauche indifféremment

23. Qu'est-ce que la SNSM ?

- A Une association de bénévoles qui assurent le sauvetage en mer
- B Un organisme d'état qui surveille la pêche en mer et lutte contre la pollution
- C Une société commerciale de remorquage et de dépannage à la demande des plaisanciers

24. Dans un chenal, vous apercevez cette marque. De quel côté la laissez vous?



- A à tribord
- B à bâbord
- C à bâbord ou tribord indifféremment

25. Pour initialiser la fonction ASN d'un émetteur récepteur VHF, il faut

- A-saisir le code MMSI
- B-télécharger un code de déverrouillage sur le site du constructeur
- C-installer 2 antennes
- D-l'associer à un GPS

26. Le MMSI donne

- A-la nationalité et l'identité du navire
- B-l'immatriculation du navire
- C-le numéro de série de l'équipement VHF

27. Comment signale-t-on en ASN un homme à la mer ?

- A-Person Overboard (POB)
- B-Man Overboard (MOB)
- C-Man At Sea (MAS)
- D-Person At Sea (PAS)

28. Quelle épellation du nom de navire "LIDO" est correcte ?

- A-Linda India Data Oscar
- B-Lima India Delta Oscar
- C-Lima Irma Delta Otto
- D-Linda India Donna Oscar

29. Les navires de plaisance de moins de 24 mètres sont-ils astreints au SMDSM ?

- A-s'il naviguent en France comme à l'étranger
- B-s'il naviguent uniquement à l'étranger
- C-ils ne sont astreints en aucun cas

30. Quel est l'organisme en France qui est chargé de diffuser les bulletins météo spéciaux (BMS) ?

- A-les capitaineries
- B-les CROSS
- C-France Télécom

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500

École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault – 92210

École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,

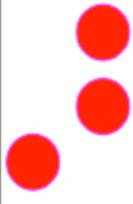
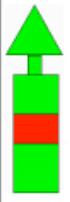
N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

EXAMEN BLANC N°10

<p>1. A compter de 2010, les gilets de sauvetage du pack d'armement côtier qui seront embarqués à bord d'un navire de plaisance, devront avoir une flottabilité de :</p> <p>A 50 Newtons maximum B 50 Newtons minimum C 100 Newtons minimum</p>	<p>2. Un navire émet ce signal sonore. Que veut-il dire?</p> <p>— — ● ●</p> <p>A je compte vous doubler par bâbord B j'ai des difficultés à manœuvrer C je navigue avec erre D je suis remorqué</p>
<p>3. A quel genre de navire appartiennent ces feux de couleur rouge?</p> <p>A Navire non maître de sa manœuvre B Navire échoué C Navire pilote</p> 	<p>4. Le dispositif de repérage et d'assistance d'une personne tombée à l'eau est obligatoire en navigation à partir de 2 milles d'un abri :</p> <p>A A bord d'une embarcation pneumatique B A bord d'un navire à moteur de capacité supérieure à 5 adultes</p>
<p>5. Vous faites route au cap compas 330°, vous décidez de faire la route inverse. Quel cap compas devez vous adopter?</p> <p>A 130° B 150° C 230°</p>	<p>6. Le danger se situe :</p>  <p>A Au Nord de la balise B Au Sud de la balise C A l'Est de la balise D A l'Ouest de la balise</p>
<p>7. Le miroir de signalisation est obligatoire dans le pack côtier ?</p> <p>A Vrai B Faux</p>	<p>8. Vous souhaitez emmener en mer sur votre navire de plaisance 5 personnes, mais vous ne possédez à bord que 4 brassières de sauvetage . Pouvez-vous sortir ?</p> <p>A Oui, si votre navire est homologué pour 6 personnes au minimum B Oui, si vous ne vous éloignez pas à plus de 2 milles d'un abri C non</p>
<p>9. En entrant au port, face à cette marque, que faites vous?</p> <p>A je passe à droite de préférence B je passe à gauche de préférence C je passe à droite ou à gauche indifféremment</p> 	<p>10. Une annexe peut considérer son navire porteur comme un abri ?</p> <p>A Vrai B Faux</p>

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault – 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

11. A bord d'un bateau de plaisance, vous tombez en panne de moteur à proximité d'une zone rocheuse. Quelle décision le chef de bord doit-il prendre en premier ?

- A Appeler les secours
- B Essayer de dépanner le moteur
- C Jeter l'ancre et mouiller au moins 3 fois la profondeur d'eau

12. Le nombre maximal de personnes ainsi que la charge maximale recommandée à bord d'un navire de plaisance marqué "CE" est inscrit sur :

- A la carte de circulation
- B Le manuel du propriétaire
- C la plaque signalétique

13. Un dispositif d'assèchement fixe ou mobile est obligatoire à bord des bateaux :

- A Avec espace habitable
- B Non auto-videurs
- C Avec moteur hors-bord

14. Le danger se situe :

- A Au Sud de la balise
- B Au Nord de la balise
- C A l'Est de la balise
- D A l'Ouest de la balise



15. Quel est ce navire?



- A non maître de sa manœuvre
- B capacité de manœuvre restreinte avec passage autorisé sur son tribord
- C capacité de manœuvre restreinte avec passage autorisé sur son bâbord

16. Un bateau de plaisance de catégorie de conception B est conçu pour affronter des vagues :

- A De plus de 4 mètres
- B Jusqu'à 2 mètres compris
- C Jusqu'à 4 mètres compris

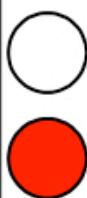
17. Le pack basique d'armement et de sécurité permet au bateau qui en est équipé de naviguer jusqu'à :

- A 6 milles d'un abri
- B 2 milles d'un abri
- C Sans limitation de distance

18. Le permis option "côtière" permet de naviguer jusqu'à 6 milles d'un abri. Qu'appelle-t-on abri ?

- A Les stations équipées d'un canot de sauvetage
- B Tout lieu où un navire peut accoster ou mouiller en toute sécurité
- C La côte dont le terme abri est synonyme

19. En sortant du port, vous voyez ces feux au mât du sémaphore. Qu'ils indiquent :



- A marée basse
- B coup de vent quadrant NO
- C ouragan
- D tempête quadrant SE

20. Le dispositif coupant l'allumage en cas d'éjection du pilote est obligatoire :

- A Sur tous les bateaux avec motorisation hors bord de puissance supérieure à 4,5 kw (6 cv) et à barre franche
- B Sur tous types de bateaux à moteur, quelque soit le mode de propulsion
- C Sur tous types de véhicules nautiques à moteur

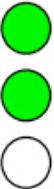
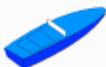
École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault - 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,
SARL au Capital de 18 293 €,
N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044



PARIS NAUTIQUE

b a t e a u é c o l e

<p>21. Ces 3 feux (2 verts sur 1 blanc) à l'entrée du port signifient:</p> <p>A attendre les instructions spéciales B je passe à sens unique C je passe à double sens</p> 	<p>22. Ce signal est celui d'un:</p> <p>▲▲▲+▲▲+▲▲ A navire en détresse B navire échoué de moins de 100 mètres C navire mouillé de moins de 100 mètres D navire échoué de plus de 100 mètres</p>
<p>23. A bord d'un bateau de plaisance, la ligne de mouillage ou l'ancre flottante est obligatoire :</p> <p>A Uniquement les navires de plus de 12 mètres B Sur tous les types de bateaux à l'exception des embarcations de capacité inférieure à 5 adultes C Uniquement sur les bateaux s'éloignant à plus de 6 milles d'un abri</p>	<p>24. Vous êtes sur le voilier, il y a risque d'abordage. Que devez vous faire?</p>  <p>A demi tour B virer à tribord C virer à bâbord D garder cap et vitesse</p> 
<p>25. Les symboles et abréviations sont répertoriés dans ?</p> <p>A Le DDAM (décret des abréviations en mer) B Le RIPAM (Règlement international pour prévenir les abordages en mer) C L'ouvrage 1D du SHOM</p>	<p>26. Etes vous obligé de porter secours à un navire en détresse?</p> <p>A oui, toujours B oui si cela ne met pas en péril le bateau et ses occupants C non</p>
<p>27. En mer, vous voyez sur bâbord avant un feu vert fixe et isolé à relèvement constant. Que faites vous?</p> <p>A je conserve cap et vitesse B je manoeuvre C j'attire son attention par des signaux lumineux</p>	<p>28. Entrant au port, vous voyez un feu vert à éclat. Que faites vous?</p> <p>A je passe à droite B je passe à gauche C je passe à droite ou à gauche indifféremment</p>
<p>29. Dans la brume, vous entendez un son prolongé toute les deux minutes. Il s'agit d'un?</p> <p>A navire à propulsion mécanique avec erre B navire en détresse C navire à propulsion mécanique sans erre</p>	<p>30. Pour effectuer une croisière en toute sécurité, il est conseillé de prendre une marge de sécurité en carburant de :</p> <p>A 10 % B 20 % C 30 %</p>

École de Pantin : 4 bis rue Lakanal - 93500
École de Saint Cloud : 1363 quai Marcel Dassault – 92210
École de Lagny-sur-Marne : 6 rue d'Orgemont - 77400

PARIS NAUTIQUE, 12 RUE LACUEE, 75012 paris. TEL: 01 43 07 39 50,

SARL au Capital de 18 293 €,

N° S.I.R.E.T. : 418 093 613 00044 N°TVA CEE : FR 414 180 936 13 00044